

Tunisie : Le DG de la STB parle de la BFT et de Tunis Re



Dans [une interview accordée à Africanmanager](#), Samir Saied DG de la STB a évoqué, d'abord, la question de la Banque Franco-Tunisienne qui est filiale de la STB. A notre remarque lui rappelant que les Commissaires aux Comptes (CC) de la banques ont émis une opinion défavorable concernant l'affaire BFT, dans leur rapport sur le bilan 2017 de la plus importante des banques publiques, Saied qui était manifestement gêné, a indiqué que *« mon opinion est que le jugement du Cirdi étant définitif, on doit trouver une solution à cette banque qui je le rappelle ne prend plus de dépôt et n'octroie plus de crédit. Pour la STB, comme pour les deux autres banques publiques, elle a toutes les garanties de l'Etat pour toutes les transactions avec le BFT »*. Nous essayons d'aller un peu plus loin, mais le DG réussit à contourner la question en nous interpellant que *« il y a une autre question que vous ne m'avez pas posée. Elle concerne la remarque des CC sur les suspensions. On a fait un programme pour régler ces suspens qui remontent à 15 et 20 ans et le nouveau système d'information devrait nous éviter de générer d'autres suspens inter-sièges non apurés »*.

Samir Saied a aussi évoqué, dans la même interview, l'existence d'un problème entre la STB et Tunis Ré à propos d'un contrat d'assurance. *« La STB s'était couverte contre les risques de change et payé régulièrement les primes de couverture de risque de change et avons remboursé Goldman & Sachs rubis sur l'ongle, honorant ainsi la signature de la STB. Ce que nous demandons, c'est que la compagnie d'assurance Tunis Ré, gérante du fond de péréquation de change, respecte le contrat et nous rembourse les 126 million de DT »*

Source : African Manager